

Conditions Générales de Vente

Version v2.1 · 17 août 2026

Conditions Générales de Vente applicables à toute prestation ArtEsoR auprès d'un client professionnel.

Article 1 — Champ d'application

Les présentes CGV s'appliquent à l'ensemble des prestations d'ArtEsoR et régissent les relations avec tout client professionnel. Toute commande implique leur acceptation pleine et entière.

Article 2 — Prestations concernées

Création et refonte de sites internet, hébergement, maintenance, référencement naturel local, optimisation SEO, visibilité locale, optimisation de fiche Google Business Profile, accompagnement numérique et prestations complémentaires. Le détail figure au devis accepté.

Article 3 — Formation du contrat

La commande devient définitive après signature du devis, acceptation des CGV et paiement de l'acompte. L'acompte constitue un engagement ferme des parties.

Article 4 — Devis

Les devis sont valables trente jours. Toute demande supplémentaire peut donner lieu à un devis complémentaire ; aucun travail hors périmètre n'est réalisé sans validation préalable.

Article 5 — Obligations d'ArtEsoR

Réaliser les prestations conformément au devis, informer le Client des obligations identifiées, agir avec diligence et mettre en œuvre les moyens raisonnables nécessaires. ArtEsoR est tenue d'une obligation de moyens.

Article 6 — Obligations du Client

Fournir contenus, photographies, logos, accès, validations, données administratives et informations légales. Le Client garantit l'exactitude des informations et demeure seul responsable de sa conformité réglementaire.

Article 7 — Contenus fournis

Le Client garantit disposer des droits, licences et autorisations sur les contenus transmis, et garantit ArtEsoR contre toute action ou réclamation en résultant.

Article 8 — Délais

Indicatifs. Ils courent à compter du paiement de l'acompte et de la réception des éléments nécessaires. Tout retard imputable au Client suspend les délais.

Article 9 — Livraison

La livraison intervient par mise à disposition du site. Elle ne suppose pas la mise en ligne effective, qui peut être différée faute d'éléments relevant du Client.

Article 10 — Réception

Le Client dispose de dix jours ouvrés pour émettre des réserves ; à défaut, la réception est réputée acquise. Elle l'est aussi par usage du site. Toute demande postérieure d'évolution constitue une prestation nouvelle.

Article 11 — Tarifs

Les prix sont ceux du devis, exprimés hors taxes. Toute évolution de périmètre peut entraîner une facturation complémentaire.

Article 12 — Conditions de paiement

Sauf mention contraire : **50 % à la commande, 50 % à la réception**. L'abonnement débute à la réception du site (expresse, tacite ou par usage) et non à la signature. Les abonnements sont facturés mensuellement ; toute période commencée demeure due.

Les abonnements sont réglés **exclusivement par prélèvement automatique SEPA**. Le Client signe le mandat correspondant **au plus tard à la réception du site** ; sa signature conditionne la mise en service de l'abonnement. Le Client s'engage à maintenir le mandat valide et à informer ArtEsoR de tout changement de coordonnées bancaires. Le montant et la périodicité étant fixes, le Client reçoit **une pré-notification unique** indiquant l'échéancier (montant, date de prélèvement, référence de mandat et identifiant créancier SEPA) au plus tard quatorze jours avant le premier prélèvement ; une nouvelle notification n'intervient qu'en cas de changement de montant ou de périodicité. En cas de rejet, l'échéancier de l'article 13 s'applique.

Article 13 — Retard de paiement

Intérêts légaux et indemnité forfaitaire de recouvrement. Échéancier : 15 j relance · 30 j mise en demeure · 45 j suspension · 60 j résiliation possible.

Article 14 — Hébergement, nom de domaine et renouvellements

Le Client est titulaire de l'hébergement, du nom de domaine et des comptes dès leur création. Pendant la durée de l'abonnement, ArtEsoR en assure la gestion technique et **prend en charge le paiement des renouvellements**, dont le coût est compris dans l'abonnement ; les options techniques non prévues au devis font l'objet d'un accord préalable. **À la fin de la relation, la charge des renouvellements revient au Client**, informé par écrit de la date d'échéance (art. 24). ArtEsoR n'est pas responsable des défaillances de l'hébergeur, des interruptions réseau ni des incidents de fournisseurs tiers.

Article 15 — Maintenance et petites modifications

L'abonnement comprend la maintenance corrective (anomalies, erreurs, dysfonctionnements) et les **petites modifications** du site existant : textes, horaires, coordonnées, zone d'intervention, prix ou description d'une prestation existante, remplacement d'une photographie fournie, ajustements mineurs. **Essentiel** : quatre interventions par an, à la demande du Client, regroupées, **non reportables** d'une année sur l'autre. **Croissance** : au fil du suivi mensuel, sans quota. Sont exclus et donnent lieu à devis : création ou refonte de page, restructuration, nouvelle fonctionnalité, contenu neuf, nouvelle prestation, demandes hors périmètre. Les interventions dues à une action du Client ou d'un tiers peuvent être facturées.

Article 16 — SEO et visibilité locale

Obligation de moyens. ArtEsoR ne garantit aucun classement, position, trafic, volume de prospects, chiffre d'affaires ni progression déterminée. Les résultats dépendent de la concurrence, de l'ancienneté du domaine, de la qualité des contenus, du comportement des utilisateurs et des décisions des plateformes tierces.

Article 17 — Google Business Profile

ArtEsoR peut accompagner la création ou l'optimisation de la fiche. La validation finale relève de Google ; ArtEsoR ne garantit ni la validation, ni le maintien, ni la visibilité, ni l'absence de suspension.

Article 18 — Exclusivité territoriale

Réservée aux clients Croissance et définie par annexe spécifique. Elle prend fin automatiquement en cas de résiliation, de suspension ou d'impayé.

Article 19 — Propriété intellectuelle

Après paiement intégral, le Client devient propriétaire des livrables spécifiques. ArtEsoR conserve ses méthodes, templates, bibliothèques, composants, outils, structures, frameworks et savoir-faire, qu'elle peut réutiliser librement.

Article 20 — Références commerciales

Sauf opposition écrite, ArtEsoR peut présenter le projet comme référence (logo, captures, description, témoignages transmis volontairement).

Article 21 — Données personnelles

Le Client reste responsable du traitement des données collectées via son activité ; ArtEsoR intervient comme prestataire technique. Le Client demeure responsable des mentions légales, de la politique de confidentialité, du médiateur de la consommation et des obligations propres à son activité.

Les conditions de cette sous-traitance sont définies par l'**accord de sous-traitance RGPD (DPA)** annexé au contrat cadre, conforme à l'article 28 du RGPD : nature des traitements, sous-traitants ultérieurs, sécurité, notification de violation, localisation des données et transferts hors Union européenne, restitution ou suppression en fin de contrat.

Article 22 — Limitation de responsabilité

Sous réserve des dispositions d'ordre public, la responsabilité d'ArtEsoR est limitée au montant effectivement payé au titre de la prestation concernée. Sont exclus manque à gagner, perte de chiffre d'affaires, perte de clientèle, préjudice indirect et perte de données imputable à un tiers.

Article 23 — Force majeure

Aucune partie n'est responsable d'un manquement résultant d'un cas de force majeure.

Article 24 — Résiliation

Résiliation à tout moment avec préavis de trente jours. Les sommes dues restent exigibles. Le Client conserve ses actifs numériques ; la passation s'effectue selon la procédure 05.11 (manuel de cessation 03.17). **ArtEsoR informe le Client par écrit de la date d'échéance de son nom de domaine et de son hébergement, dont le renouvellement lui incombe à compter de la date d'effet**. À défaut de reprise du paiement par le Client, ArtEsoR ne saurait être tenue responsable de l'expiration des services, de l'indisponibilité du site ou de la perte du nom de domaine.

Article 25 — Droit de rétractation

Lorsque les conditions de l'article L.221-3 du Code de la consommation sont réunies (Client employant cinq salariés au plus, contrat conclu à distance ou hors établissement et dont l'objet n'entre pas dans le champ de son activité principale), le Client dispose d'un délai de **quatorze (14) jours** pour se rétracter. La demande expresse de commencement d'exécution avant l'expiration de ce délai est recueillie par la **case prévue au devis et reprise à la fiche-brief** ; le Client demeure alors tenu de régler les prestations exécutées jusqu'à la réception de sa rétractation, valorisées selon la pièce 03.12. Information, formulaire et modalités : pièces 03.10, 03.11 et 03.12.

Article 26 — Droit applicable

Droit français. Recherche d'une solution amiable avant toute action ; à défaut, saisine des juridictions compétentes.

Le Client

Nom, qualité, date
Signature précédée de « Lu et approuvé »

ArtEsoR

Nom, qualité, date
Signature